

## Commission accessibilité de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

La loi sur l'accessibilité a été aménagée en 2016 ce qui a permis aux associations de retraités de pouvoir être candidates aux commissions. Nous siégeons à la commission de la CUCM (communauté urbaine Creusot Montceau).

Qu'avons-nous fait ?

**Bâtiments** : Les dossiers techniques de mise en accessibilité des locaux publics des mairies : hôtel de ville, écoles, salles principales, sont montés par les services techniques de la CUCM. Il y a une participation de la CUCM aux coûts supportés par les villes. Les travaux sont en cours d'être soldés pour cette fin d'année 2019 pour tous les dossiers déposés.

**Voirie** : Sont concernés les arrêts de bus sur le territoire de la CUCM. Celle-ci s'est engagée sur 164 points d'arrêts à rendre accessibles, pour 311 existants, d'ici à 2025. Il faut 20 fréquentations annuelles pour que l'arrêt soit traité.

Les interventions de la CFDT, de la FNATH (Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés) et des Papillons Blancs (les élus présents étant étonnement muets lors des réunions ! ) ont contribué :

- **à faire avancer le programme** de fin de remise en état avec un montant annuel passé de 100 000 € à 215 000 €, puis dernièrement un plan pluriannuel de 3ans de 500 000€ / an pour terminer.
- **à n'obtenir que peu de réponses positives sur des questions diverses** notamment par respect de normes techniques ... mais non humaines (exemple arrêt "les Georgets" sis Montceau peu fréquenté et donc non traité) sans compter les suppressions de certains arrêts (exemple 7h15 Sanvignes peu fréquenté aussi; premier départ 8H18 : il ne faut donc pas travailler à 8H00 à Montceau !!!)

*Pierre Gillot ULR de Montceau, Membre de la commission accessibilité de la CUCM*

## Commission régionale Europe

Elle est ouverte à tout adhérent s'intéressant à l'actualité européenne.

Elle se réunit 3 fois par an à Dijon.

La prochaine réunion aura lieu le 26 mars.

On débattera des suites du Brexit, de la mise en place de la politique de la nouvelle commission et des travailleurs détachés (avec la participation de deux militants CFDT des transports et du bâtiment).

- **à traiter les Trous de la voirie intérieure de l'hôpital de Montceau et l'éclairage de l'héliport** : il s'agit de routes intérieures privées de l'hôpital. Devant la catastrophe de l'état de ces routes, avec une remontée d'une dame qui a failli tomber, nous sommes intervenus vigoureusement aux deux dernières réunions de la commission d'accessibilité et avons, avec la FNATH, écrit à la direction de l'hôpital de Montceau et à la direction de l'hôpital de Chalon (compte tenu du nouveau groupe hospitalier)

Il y a eu débats sur les responsables de la réalisation de ces travaux : villes, communautés (je ne vous fais pas de dessins sur le positionnement des politiques sur cet aspect !!!!) sauf que les routes privées intérieures sont de la responsabilité des propriétaires donc ici de l'ARS, et elle seule.

- HEUREUSE SURPRISE l'hôpital de Chalon nous répond en juillet 2019 qu'il va réaliser ces travaux. Ceux-ci ont été exécutés aux 3 endroits les plus impactés. Déjà une bonne chose ... Même l'éclairage de l'Héliport a été réalisé alors que nous n'y croyons plus compte tenu que cela faisait des années qu'il y avait refus pour des raisons techniques d'approches de l'hélicoptère (présences d'arbres notamment sur le domaine privé) ET BIEN c'est FAIT et terminé depuis mi-janvier. Cet aspect devrait sauver les urgences de nuit de l'hôpital
- La CFDT s'est battue avec la FNATH sur ces éléments essentiels, sans rentrer dans les généralités (type maintien de la chirurgie qui ont fait couler beaucoup d'encre de la part des CODEF, CGT etc.) COMME QUOI quand on se bat sur des éléments essentiels précis on peut avoir gain de cause !

Le 26 mai, au Conseil Régional, journée CFDT dans le cadre du Mois de l'Europe: formation professionnelle et apprentissage dans les différents pays européens.

Le 17 avril, à l'antenne CFDT du Creusot on parlera Europe et entreprises avec la participation de militants CFDT impliqués dans des Comités Economiques Européens.

Pour tout renseignement : Pierre Chaumont [chaumontpierre@aol.com](mailto:chaumontpierre@aol.com) . 06 72 95 74 02